



# JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

395



## SOMMAIRE

**Addendum**

**Avis d'appel à concurrence**

**Procès-verbal d'ouverture**

**Procès-verbal d'attribution**



**Parution du 19 août 2024**

Bulletin officiel des marchés publics au Bénin - Parution N° 395 du 19 août 2024



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mme ALI YERIMA CHERIFATOU

La Directrice Nationale de Contrôle des Marchés Publics



Rubrique

*Addendum*



légation de ...  
**BON ANCIER**  
 TETEVI *Jumas*  
 14/08/2024

**REPUBLIQUE DU BENIN**

**Autorité contractante : Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT)**

**ADDEDUM N°1 AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE (AVIS N° : 0120/ PRMP /MCVT/ PPSS /S-PRMP DU 25/07/2024) RELATIF A L'ACQUISITION ET DEPLOIEMENT D'EQUIPEMENTS POUR ASSURER LA REDONDANCE DU RESEAU INFORMATIQUE DU MCVT**

**Référence de l'appel d'offres : F\_PPSS\_89589**

**Source de financement : Budget National**

**Gestion : 2024**

**Imputation budgétaire :**

**Accord de prêt : Sans objet**

**BON ANCIER**  
**DNCMP**  
**MCVT**

**AOÛT 2024**

**NOTIFIE AU MAITRE D'OUVRAGE**  
 Cotonou, le: 14/08/2024  
 Pour avis

**DELEGUE DE CONSERVATION**  
**MARCHES PUBLICS**  
 Sa Délégation  
**MCVDD**  
 Kouassi Franck

**ADDENDUM N°1/0120/PRMP/MCVT/PPSS/S-PRMP AU DOSSIER  
D'APPEL AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE (AVIS N° : 0120/ PRMP  
/MCVT/ PPSS /S-PRMP DU 25/07/2024) DU 25/07/2024**

Le présent addendum N°1 au dossier d'appel d'offres (AVIS N° : 0120/ PRMP /MCVT/ PPSS /S-PRMP DU 25/07/2024) relatif à l'acquisition et déploiement d'équipements pour assurer la redondance du réseau informatique du MCVT, des modifications ont été apportées au dossier d'appel d'offre (Avis n° : 0120/ PRMP /MCVT/ PPSS /S-PRMP du 25/07/2024). Ces modifications concernent la liste des fournitures et calendrier de livraison ; la liste des services connexes et calendrier de réalisation et le résumé des spécifications techniques qui sont en annexes.

Il est porté à la connaissance de tous les candidats que la date de dépôt des offres initialement prévue pour le **lundi 19 août 2024** est reportée au **lundi 26 août 2024 à 10 heures précises (heure locale)**.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Fait à Cotonou, le 25/07/2024



**Michel Koussé YACOBI**  
La Personne Responsable  
des Marchés Publics

**1. Liste des Fournitures et Calendrier de livraison**

*[L'Autorité contractante remplit ce tableau, à l'exception de la colonne « Date de livraison offerte par le Candidat » qui est remplie par le candidat. La liste des articles doit être identique à celle qui apparaît au bordereau des prix, Section III]*

Article numéro	Description des Fournitures	Quantité (Nb. d'unités)	Unité	Site (projet) ou Destination finale comme indiqués aux DPAO	Date de livraison			Date de livraison offerte par le Candidat (à indiquer par le Candidat)
					Date de livraison au plus tôt	Date de livraison au plus tard		
1	Switch de distribution « SWITCH 48P-4X- E POE »	7	U	MCVT	30 JOURS	60 JOURS		<i>[insérer la date offerte par le Candidat]</i>
2	Switch d'accès « SWITCH 24P-4X- E POE »	5	U	MCVT	30 JOURS	60 JOURS		

**BON A LANCER**  
DNCMP /  
IP / MCVT

*[Signature]*

*[Signature]*

**2. Liste des Services connexes et Calendrier de réalisation :**

Article numéro Service.	Description du Service	Quantité	Unité physique	Site ou lieu où les Services doivent être exécutés	Date finale de réalisation des Services
1	<p><b>Configuration des switches et déploiement de la redondance du réseau informatique du MCVT</b>                      (- Câblage informatique des liaisons redondants de Fibre Optique et filaire                      - L'agrégation (EtherChannel PAGP) entre les switches de distribution et d'accès                      - Transfert de l'Internet vers les nouveaux switch de distribution et d'accès                      - Mise en place de la nouvelle architecture                      - Configuration de port mode trunking entre les switches interconnectés                      - Configuration des vlans et de partage de charge inter vlan entre les switches de distribution et d'accès                      - Autres configuration pour assurer la redondance                      - Test d'optimisation et de fonctionnalités réussie).</p>	01	U	MCVT	31 OCTOBRE 2024

**BON A LANCER**  
 ENVOI  
 MP / MCVT

86

### 3. Cahier des clauses techniques

#### TERMES DE REFERENCES

##### Contexte et justification

Conscient des avantages qu'offrent les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et dans le souci d'internaliser la vision du Gouvernement qui est de faire du Bénin le hub numérique de l'Afrique de l'Ouest, le Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable (MCVT) a procédé à la réhabilitation du réseau local filaire en 2017. Ceci a permis la mise à disposition des infrastructures performantes pour la circulation des flux de données et informations permettant d'asseoir progressivement une administration tournée vers l'utilisation des nouveaux outils technologiques pour donner une impulsion aux sous-secteurs du Ministère. Au cours de l'exercice budgétaire 2021, les ressources ont été mises à disposition pour l'acquisition et le déploiement d'un second switch cœur (CISCO Catalyst 3800 Séries) afin de doubler celui existant switch (CISCO Catalyst 3750 Séries) pour assurer une redondance physique gage d'une disponibilité satisfaisante du système.

Par contre les switch de distribution et d'accès (CISCO Catalyst 2960X Séries) sont restés non redondés jusqu'à ce jour or ces produits sont obsolètes comme annoncés par le fabricant CISCO sur son site web officiel (en fin de commercialisation et de fin de vie). Cette situation pourrait occasionner d'une part les problèmes de sécurité et de vulnérabilité du réseau et d'autre part la survenance d'une panne technique sur l'un desdits équipements rendant le réseau informatique et téléphonique indisponibles et inopérants.

C'est dans le cadre de la mise en œuvre de l'une des recommandations de l'audit des Systèmes d'Information conduit par l'ASIN en 2021, que le Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable (MCVT) à travers la Direction des Systèmes d'Information (DSI) souhaite recruter un prestataire pour assurer la



redondance du réseau informatique du MCVT afin d'assurer la haute disponibilité aux ressources réseaux.

## **II-Objectif**

L'objectif recherché par le Ministère du Cadre de Vie et des Transports, en charge du Développement Durable (MCVT) est la réalisation de la redondance du réseau informatique du MCVT à travers l'acquisition et le déploiement d'équipements de distribution et d'accès afin d'assurer la continuité du service quelques soient les aléas ou défauts matériels qui adviendraient.

Objectifs spécifiques :

- Effectuer la visite de site (obligatoire);
- Fournir les matériels (Les équipements proposés devraient posséder des fonctions de sécurité élevées cryptage avancé, authentification hautement sécurisée)
- Assurer un bon écoulement de circulation de paquets dans le réseau ;
- Réaliser les liaisons des sous-réseaux FO vers le cœur du réseau ;
- Mettre en place une stratégie de redondance pour les switch de distribution et d'accès ;
- Appliquer un bon algorithme d'équilibrage de charge (Load-balancing) pour les transmissions de données;
- Fournir une documentation pour la prise en main des installations.

## **III-Résultats attendus**

- La visite de site est effectuée (obligatoire);
- Les matériels sont fournis ;
- Un bon écoulement de circulation de paquets dans le réseau est assuré
- Les liaisons des sous-réseaux FO vers le cœur du réseau sont réalisés ;
- Une stratégie de redondance pour les switch de distribution et d'accès est mise en place ;
- Un bon algorithme d'équilibrage de charge (Load-balancing) pour les transmissions de données est appliqué ;
- Une documentation pour la prise en main des installations est fournie.

**BON A LANCER**  
DNCMP / DCMP / MCVT

*f b*

#### **IV-Description des tâches**

Pour la réussite de la mission le consultant doit prendre quelques mesures pour améliorer la qualité de service offerte par le câblage de la liaison secours de FO entre les bâtiments du siège du Ministère et la mise en place desdits équipements. Il s'agira :

- **Pour la liaison secours entre switch de distribution et d'accès** : le prestataire devra réaliser les travaux ci-après:
  - Interconnexion des switch cœur et de distribution et ceux de distribution à ceux d'accès par fibre optique comme liaison de secours;
  - Configuration des équipements existants pour permettre le basculement automatique des services vers la liaison secours en cas de dysfonctionnement sur la liaison primaire.
  
- **Pour la mise à disponibilité des switch de distribution et d'accès**

Livraison et Installation des switch de distribution « **SWITCH 48P-4X-E POE** » et Switch d'accès « **SWITCH 24P-4X-E POE** »

- Configuration des switch de distribution et d'accès pour assurer le basculement automatique des services sur les switch en cas d'un problème quelconque ;
- Utilisation de protocole réseau approprié afin d'assurer une résilience des installations aux coupures inattendues du réseau.

#### **V-Profil du consultant**

Il est recherché dans le cadre cette activité, une société spécialisée dans les domaines des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et ayant des compétences avérées dans le domaine des réseaux informatiques et une excellente maîtrise des récentes technologies.

La société devra être capable de mobiliser un personnel disposant d'une expertise confirmée dans les domaines des réseaux informatiques et justifier de la présence dans son équipe, d'un expert en réseau informatique possédant une expérience consolidée de cinq années au moins et titulaire d'un BAC+5 en informatique ou télécoms.

BOVA LANCER  
DNCMP / DCMP / MOU

## **VI-Organisation du travail**

La Direction des Systèmes d'Informations (DSI) assure le contrôle et le suivi de l'exécution du marché. A ce titre, il devra mettre à la disposition de la société toutes les informations dont ce dernier aura besoin.

La société devra déposer à la fin de la mission un rapport avec des recommandations qui seront validé par la DSI.

## **VII-Durée de la consultation**

La durée de la mission est d'un (01) mois à compter de la date de notification de l'ordre de démarrage. Elle se déroulera suivant le calendrier proposé par le consultant et accepté par l'Administration.

BON A LANCER  
DCMP / DCMP / MCVT

**4. Résumé des Spécifications Techniques**

**Les Fournitures et Services connexes devront être conformes aux spécifications et normes suivantes.**

Articles (Références)	Spécifications techniques et normes applicables	Spécifications techniques et normes proposées par le soumissionnaire.
Switch de distribution	SWITCH 48P-4X-E POE	
Switch de distribution	SWITCH 24P-4X-E POE	
Configuration des Switchs et déploiement de la redondance du réseau informatique du MCVT	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Câblage informatique des liaisons redondants de Fibre Optique et filaire</li> <li>- L'agrégation (EtherChannel PAGP) entre les switchs de distribution et d'accès</li> <li>- Transfert de l'Internet vers les nouveaux switch de distribution et d'accès</li> <li>- Mise en place de la nouvelle architecture</li> <li>- Configuration de port mode traking entre les switchs interconnectés</li> <li>- Configuration des vlans et de partage de charge inter vlan entre les switchs de distribution et d'accès</li> <li>- Autres configuration pour assurer la redondance</li> <li>- Test d'optimisation et de fonctionnalités réussie</li> </ul>	

**BON A LANCER**  
 ONCMP / DCMP / MCV

*A*



Rubrique

*Avis d'appel à concurrence*



REPUBLIQUE DU BENIN

\*\*\*\*\*

AGENCE NATIONALE D'EQUIPEMENT ET DU  
PATRIMOINE IMMOBILIER DE LA JUSTICE

\*\*\*\*\*

MARCHE DE PRESTATIONS  
INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION  
(Seuil de passation)

Emis le 19/08/2024

Pour

Recrutement de cabinets pour l'Etude de faisabilité technique pour l'interconnexion et évaluation des infrastructures pour l'ensemble du secteur judiciaire ; et pour l'Elaboration du guide de modernisation des processus judiciaires (deux lots)

Référence du marché : PI ANEPIJ\_89862

Source de financement : Budget Autonome

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 012 020002007

Juillet 2024



## I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

**Nom de l'Autorité contractante :** Agence Nationale d'Équipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice.

**Projet :** Amélioration de l'Accès aux Services Judiciaires

**Objet :** Recrutement de cabinets pour l'Étude de faisabilité technique pour l'interconnexion et évaluation des infrastructures pour l'ensemble du secteur judiciaire ; et pour l'Élaboration du guide de modernisation des processus judiciaires (deux lots)

**Référence SIGMAP :** PI\_ANEPIJ\_89862

**Avis N° 009 ANEPIJ/PRMP/SP-PRMP du 19. Août 2024**

**Identification de la procédure :** AMI+DP

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Nationale d'Équipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 16 mai 2024.
2. L'Agence Nationale d'Équipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget autonome des fonds, afin de financer le projet Amélioration de l'Accès aux Services Judiciaires, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles : Recrutement de cabinets pour l'Étude de faisabilité technique pour l'interconnexion et évaluation des infrastructures pour l'ensemble du secteur judiciaire; et pour l'Élaboration du guide de modernisation des processus judiciaires (deux lots)/ PI\_ANEPIJ\_89862.
3. Les prestations comprennent :
  - **Lot 1 : Réalisation d'une étude de faisabilité technique pour l'interconnexion et évaluation des infrastructures numériques d'accès pour l'ensemble des sites du secteur judiciaire.**

L'objectif général du projet est de réaliser un réseau sécurisé privé du secteur de la justice afin de contribuer à l'amélioration de la performance des acteurs du secteur dans le traitement des affaires judiciaires. La mission du Cabinet ou du Bureau d'Études consistera à réaliser l'étude de faisabilité de « LA CONNECTIVITE DES SITES DE LA JUSTICE » en vue de disposer d'un rapport d'étude technique détaillé et pour mettre en œuvre un ou plusieurs projets de connectivité des structures judiciaires.

Les principaux objectifs spécifiques de ce projet sont :

- L'interconnexion de 110 sites sur le plan national ;
- La téléphonie IP pour une communication au sein du réseau ;
- Le transfert d'informations et de données sécurisé au sein du réseau ;
- L'architecture du réseau national du secteur de la justice ;
- L'architecture réseau par type de juridiction (catégorisation des juridictions) ;
- L'architecture réseau dédié aux sites (commissariat, maison d'arrêt, et autres) ;
- L'identification et évaluation des équipements d'interconnexion ;
- L'identification et évaluation des équipements de sécurité ;
- Evaluation de la salle de traitement de la Cour d'Appel de Cotonou en vue de la prise en charge des sites à interconnecter ;
- faire l'état des lieux de la connectivité dans le système judiciaire béninois et identifier les gaps / besoins de connexion et d'interconnexion des infrastructures de connectivité ;
- identifier les scénarios de solutions possibles d'implémentation de la connectivité des structures judiciaires (pour chaque solution décrire les avantages et les freins) ;
- formuler le choix du meilleur scénario avec les acteurs concernés et décrire les spécifications techniques et fonctionnelles associées ;
- décliner les actions à réaliser pour implémenter le scénario retenu et proposer une planification détaillée budgétisée ;
- dégager les coûts des investissements à consentir ainsi que les coûts de fonctionnement ;
- cartographier les risques de mise en œuvre du projet et les moyens pour les contenir ;
- faire une description détaillée du plan de suivi/évaluation ainsi que les indicateurs de mesures et de résultats ;
- identifier les mesures d'accompagnement du projet (formation, maintenance, etc.) ;
- proposer des axes de recherche de partenariat pour la mobilisation de financement ;
- formuler des recommandations ;
- préparer le TDRs qui serviront de référence à la rédaction du DAO pour la réalisation des connexions et interconnexions des sites judiciaires .



• **Lot 2 : Élaboration du guide de modernisation des processus judiciaires**

L'objectif général est de réaliser une étude de faisabilité pour la modernisation des services judiciaires visant à optimiser, accélérer les traitements et à faciliter la vie aux justiciables et autres acteurs de la justice.

Les objectifs spécifiques de la prestation consistent à :

- décrire les différents processus métiers (incluant tous les acteurs) du système judiciaire pour la mise en place du système d'information judiciaire ;
- présenter les différentes phases et activités à réaliser pour la modernisation des services judiciaires ;
- proposer une solution pour la mise en place d'un système de gestion efficace des archives judiciaires en assurant la traçabilité, l'intégrité, la sécurité et la pérennité des informations ;
- proposer un plan de communication et de formation continue au bénéfice de tous les acteurs.

Un candidat peut soumissionner pour tous les lots mais ne peut être attributaire que d'un lot au plus.

4. Le délai de réalisation de la mission est de trois (03) homme-mois pour le lot 1 et de quatre (04) homme-mois pour le lot 2.
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas quinze (15) pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats, au moins cinq (05) et au plus huit (08), présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis<sup>1</sup>. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s)

<sup>1</sup> La satisfaction des critères de sélection requis suppose pour le cabinet/firme l'obtention de la note minimale requise

candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.

8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	[10]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Lot 1 : Réalisation d'une étude de faisabilité technique pour l'interconnexion et évaluation des infrastructures numériques d'accès pour l'ensemble des sites du secteur judiciaire.</b></li> </ul> <p>Le Cabinet d'étude doit être spécialisé dans la réalisation d'études du secteur numérique notamment des projets d'infrastructures de télécommunications et/ou I.T, justifiée par son registre de commerce ou les statuts</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Lot 2 Élaboration du guide de modernisation des processus judiciaires</b></li> </ul> <p>Le cabinet d'étude doit être spécialisé dans l'ingénierie informatique, justifiée par son registre de commerce ou les statuts</p> <p>Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts : 10 points</p> <p>Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts : 00 point</p>	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme	[25]	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Lot 1 : Réalisation d'une étude de faisabilité technique pour l'interconnexion et évaluation des infrastructures numériques d'accès pour l'ensemble des sites du secteur judiciaire</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Pour les anciens cabinets/firmes</i></li> </ul> <p>Copies</p>

<p>dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2023, 2022, 2021, 2020 et 2019)</p>	<p>✚ <b>Pour les anciens cabinets/firmes</b></p> <p>Avoir réalisé en tant que cabinet au moins cinq (05) missions distinctes attestées dans la conception de réseaux télécoms appuyées par les attestations légalisées de bonne fin d'exécution</p> <p>Mission non similaire aux conceptions de réseaux télécoms : 00 point</p> <p>Mission non attestée : 00 point ;</p> <p>Mission attestée mais non exécutée dans la période de référence : 00 point ;</p> <p>Cinq (05) points par mission attestée et exécutée dans la période de référence. Le nombre total de points pour les missions attestées et exécutées dans la période de référence est plafonné à 25 points. ;</p> <p>✚ <b>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</b></p> <p>Chaque membre du personnel d'encadrement proposé doit avoir exercé dans au moins cinq (05) projets distincts de conception de réseaux télécoms, appuyés par des attestations légalisées de travail ou de service fait</p> <p>Chef projet : 01.6 point pour chaque expérience attestée et similaire au projet de conception de réseaux télécoms. Le nombre total de point pour le chef de mission est plafonné à 08 points</p> <p>Autres membres : 0,85 point/membre du personnel pour chaque expérience attestée et similaire au projet de conception de réseaux télécoms. Le nombre total de point pour un membre du personnel d'encadrement est plafonné à 04.25 points</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Lot 2 Élaboration du guide de modernisation des processus judiciaires</b></li> </ul> <p>✚ <b>Pour les anciens cabinets/firmes</b></p>	<p>légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</b></li> </ul> <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement</p>
---	--	---

		<p>Avoir réalisé en tant que cabinet au moins cinq (05) missions distinctes attestées de réalisation d'études pour la mise en place d'un système d'information informatisé appuyées par les attestations légalisées de bonne fin d'exécution</p> <p>Mission non similaire aux études de mise en place d'un système informatisé : 00 point</p> <p>Mission non attestée : 00 point ;</p> <p>Mission attestée mais non exécutée dans la période de référence : 00 point ;</p> <p>Cinq (05) points par mission attestée et exécutée dans la période de référence. Le nombre total de points pour les missions attestées et exécutées dans la période de référence est plafonné à 25 points</p> <p>✚ <b>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</b></p> <p>Chaque membre du personnel d'encadrement proposé doit avoir exécuté dans au moins cinq (05) projets distincts de la mise en place d'un système d'information informatisé, appuyés par des attestations légalisées de travail ou de service fait</p> <p>Chef projet : 01.6 point pour chaque expérience attestée et similaire au projet d'étude de mise en place d'un système d'information informatisé. Le nombre total de point pour le chef de mission est plafonné à 08 points</p> <p>Autres membres : 0,68 point/membre du personnel pour chaque expérience attestée et similaire au projet d'étude de mise en place d'un système d'information informatisé. Le nombre total de point pour un membre du personnel d'encadrement est plafonné à 03.4 points</p>	
3. Nombre d'expériences	[50]	<p>✚ <b>Pour les anciens cabinets/firmes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Lot 1 : Réalisation d'une étude de</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Pour les anciens</i></li> </ul>

<p>spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années.</p>	<p><b>faisabilité technique pour l'interconnexion et évaluation des infrastructures numériques d'accès pour l'ensemble des sites du secteur judiciaire</b></p> <p>Avoir conduit en tant que cabinet au moins quatre (04) missions spécifiques de conception de réseaux télécoms, d'élaboration de schéma directeur national ou sectoriel de système d'information et d'études de faisabilité dans le domaine d'infrastructures Télécoms. Les missions doivent être appuyées par les attestations légalisées de bonne fin d'exécution,</p> <p>Mission spécifique attestée de conception de réseaux télécoms, 15 points par mission et plafonné à 15 points</p> <p>Mission spécifique attestée d'élaboration de schéma directeur national ou sectoriel de système d'information au Bénin, 10 points par mission et plafonné à 20 points</p> <p>Mission spécifique d'élaboration d'études de faisabilité dans le domaine d'infrastructures télécoms, 15 points par mission et plafonné à 15 points</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Lot 2 : Élaboration du guide de modernisation des processus judiciaires</b></li> </ul> <p>Avoir conduit en tant que cabinet au moins quatre (04) missions spécifiques de mise en place d'un système d'information informatisé dans les administrations publiques au Bénin ou dans la sous-région. Les missions doivent être appuyées par les attestations légalisées de bonne fin d'exécution.</p> <p>Mission spécifique attestée de mise en place de système d'information dans les administrations publiques au Bénin : 20 points/mission et plafonné à 20 points;</p> <p>Mission spécifique attestée de mise en place de système d'information dans la sous-région. 10</p>	<p><i>cabinets/firmes</i></p> <p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</i></li> </ul> <p>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement</p>
--	---	--

	<p>points par mission et plafonné à 30 points.</p> <p>↳ <b>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Lot 1 : Réalisation d'une étude de faisabilité technique pour l'interconnexion et évaluation des infrastructures numériques d'accès pour l'ensemble des sites du secteur judiciaire</b></li> </ul> <p>Chaque membre du personnel d'encadrement proposé doit avoir exercé dans au moins quatre (04) projets distincts de conception de réseaux télécoms, d'élaboration de schéma directeur national ou sectoriel de système d'information et d'études de faisabilité dans le domaine d'infrastructures Télécoms, appuyés par des attestations légalisées de travail ou de service fait.</p> <p>Projet de conception de réseaux télécoms :</p> <p>03 points/membre pour chaque expérience attestée et similaire au projet de conception de réseaux télécoms. Le nombre de points pour un membre du personnel est plafonné à trois (03) points ;</p> <p>Projet d'élaboration de schéma directeur national ou sectoriel :</p> <p>02 points/membre pour chaque expérience attestée et similaire au projet d'élaboration de schéma directeur national ou sectoriel de système d'information. Le nombre de points pour un membre du personnel est plafonné à quatre (04) points ;</p> <p>Projet d'élaboration d'étude de faisabilité dans le domaine d'infrastructures télécoms :</p> <p>03 points/membre pour chaque expérience attestée et similaire au projet d'élaboration d'étude de faisabilité dans le domaine d'infrastructures télécoms. Le nombre de points pour un membre du personnel est plafonné à trois (03) points</p>	
--	--	--

		<p>• <b>Lot 2 : Élaboration du guide de modernisation des processus judiciaires</b></p> <p>Chaque membre du personnel d'encadrement proposé doit avoir exercé dans au moins quatre (04) projets distincts d'étude de mise en place d'un système d'information informatisé dans les administrations publiques au Bénin ou dans la sous-région., appuyés par des attestations légalisées de travail ou de service fait</p> <p>Projet d'étude de mise en place de système d'information dans les administrations publiques au Bénin :</p> <p>3 points par membre du personnel pour chaque expérience attestée et similaire au projet d'étude de mise en place de système d'information dans les administrations publiques au Bénin. Le nombre de points pour un membre du personnel est plafonné à trois (03) points</p> <p>Projet d'étude de mise en place de système d'information dans la sous-région :</p> <p>1.75 points pour le chef de mission pour chaque expérience attestée et similaire au projet d'étude de mise en place de système d'information dans la sous-région. Le nombre de points est plafonné à sept (07) points</p> <p>1.25 points pour les autres membres du personnel pour chaque expérience attestée et similaire au projet d'étude de mise en place de système d'information dans la sous-région. Le nombre de points par membre est plafonné à cinq (05) points</p>	
5. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]	<p>Présentation du Cabinet : 02 points</p> <p>Présentation de l'organigramme du cabinet : 03 points</p>	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
6. Liste du personnel	[10]	<p>• <b>Lot 1 : Réalisation d'une étude de faisabilité technique pour l'interconnexion</b></p>	Liste du personnel signé

<p>professionnel à affecter à la mission</p>	<p><b>et évaluation des infrastructures numériques d'accès pour l'ensemble des sites du secteur judiciaire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Chef Projet (Consultant principal) Expert en télécommunication ou en TIC. <b>Quatre (04) points</b>  Il doit au minimum avoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un diplôme de master ou équivalent spécialisé dans le domaine des TICs doublée d'une expérience solide en réalisation d'études et/ou schéma directeur et en planification stratégique;</li> <li>▪ au moins sept (7) ans d'expériences dans la réalisation d'études de faisabilité dans le domaine d'infrastructures Télécoms ;</li> <li>▪ Effectué au cours des cinq (5) dernières années des prestations de services de même nature, aptitude de rédaction de rapports d'études ou d'expertise;</li> </ul> </li> <li>○ Un consultant Expert en TICs et/ou Réseaux de communication. <b>Deux (02) points</b>  Il doit avoir : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ un diplôme de niveau supérieur Master ou équivalent en TIC ou toute discipline connexe ;</li> <li>▪ une expérience d'au moins cinq (5) années dans le domaine des TICs et de la consultation ;</li> <li>▪ une expérience certaine dans le domaine de l'évaluation, la construction et/ou la supervision du déploiement de réseaux informatiques</li> </ul> </li> </ul>	<p>et copie simple des diplômes</p>
--	--	-------------------------------------



		<p>et/ou de télécommunications ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ des aptitudes avérées en matière d'évaluation, de rédaction de rapports d'études ou d'expertise.</li> </ul> <p>○ Un consultant Expert économiste-planificateur ou ingénieur certifié PMP.</p> <p><b>Deux (02) points</b></p> <p>Il doit avoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Un diplôme spécialisé en économie planificateur ou ingénieur certifié PMP</li> <li>▪ Réalisé plusieurs études de faisabilité sur les programmes nationaux et internationaux en matière de système d'information.</li> <li>▪ Au moins cinq (5) ans d'expériences dans la planification détaillée des projets de système d'information ;</li> <li>▪ Au moins cinq (5) ans d'expériences prouvées dans l'analyse des coûts des projets.</li> </ul> <p>○ Au minimum deux (2) techniciens en TICs et/ou Réseaux télécom, de niveau Bac+3, avec cinq (05) ans d'expérience. <b>Deux (02) points</b> à raison de un (01) point par technicien</p> <p>↳ <b>Lot 2 : Élaboration du guide de modernisation des processus judiciaires</b></p> <p>○ <b>Deux juristes de haut niveau : 03 points</b> à raison de 01.5 points par juriste</p> <p><b>Qualifications et compétences</b></p> <p>Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau Bac + 4 minimum en Droit</p>	
--	--	--	--

	<p>ou Magistrature ou dans une discipline pertinente et directement concernée par les sciences juridiques.</p> <p>Excellente maîtrise de la langue française.</p> <p>Maîtrise des outils informatiques les plus courants : traitement de texte, tableur, présentation, navigateur Internet, messagerie électronique.</p> <p>Grande aptitude au travail en équipe multiculturelle et multidisciplinaire, à la coordination, à la mise en relation et à l'animation.</p> <p><b>Expérience professionnelle générale</b></p> <p>Minimum 10 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la justice, de l'état de droit ou de la bonne gouvernance judiciaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Un expert en rédaction de projet et montage de dossier de financement : 01 point</b></li> </ul> <p>Diplôme de Master en Planification et Economie ou un ingénieur en informatique détenteur de la certification en PMP</p> <p><b>Expérience</b></p> <p>Au moins 5 ans d'expérience de rédaction de projet de financement dans le domaine du système d'information</p> <p>Bonne maîtrise de la langue française (parlée et écrite)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Deux (02) Ingénieurs informaticiens : 05 points à raison de 02.5 points par ingénieur</b></li> </ul>	
--	---	--

	<p>- Un (01) ingénieur, chef d'équipe (BAC+5 en système d'information, Génie Logiciel ou équivalent) responsable de la qualité de la mission.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expert en système d'information ou en transformation digitale et</li> <li>• ayant une expérience minimum de 15 ans dans la conception et/ou mise en place des systèmes d'information des grandes organisations.</li> <li>• Au moins 2 expériences en tant que chef de projet ou chef de mission dans des projets similaires sont requises</li> <li>• Au moins 3 expériences dans la conception ou la conduite de projets de systèmes d'informations dans les administrations publiques au Bénin ou dans la sous-région sont requises</li> </ul> <p>- Un (01) ingénieur (BAC+5 en système d'information, Génie Logiciel ou équivalent).)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Expert en bases de données ou Cartographies des processus métiers ;</li> <li>• Avoir de solides expériences en matière d'architecture logicielle et dimensionnement de l'application intégrée ;</li> <li>• ayant une expérience minimum de 5 ans dans la conception et/ou mise en place des systèmes d'information des grandes organisations.</li> <li>• Au moins 2 expériences attestées dans des projets similaires sont requises</li> </ul> <p>o <b>Un (01) Archiviste : 01 point</b></p> <p><b>Qualifications et compétences</b></p> <p>Être titulaire d'un diplôme de l'enseignement</p>	
--	---	--

		<p>supérieur de niveau Bac + 5 en Archivistique ou tout autre discipline similaire</p> <p>Excellente maîtrise de la langue française.</p> <p>Grande aptitude au travail en équipe multiculturelle et multidisciplinaire, à la coordination, à la mise en relation et à l'animation.</p> <p><b>Expérience professionnelle générale</b></p> <p>Au moins 5 années d'expériences en matière d'organisation du passif documentaire</p> <p>Avoir réalisé au moins deux (02) activités similaires et capacité avérée à rédiger un référentiel, justifiée par des exemplaires des travaux précédemment réalisés dans le domaine</p> <p>Les points seront répartis comme suit</p> <p>Diplôme non requis : 00%.</p> <p>Diplôme requis : 40%.</p> <p>Nombre d'année d'expérience à partir de l'année d'obtention du diplôme : plafond de 60%.</p> <p>Fournir uniquement les copies simples des diplômes</p>	
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est 70 points et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

**En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.**

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics; E-mail : [justice.prmp.anepij@gouv.bj](mailto:justice.prmp.anepij@gouv.bj) et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : de l'Agence Nationale d'Équipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de

Conciliation de la CCIB, Tél : 52 67 67 67, 01 BP 4581 Cotonou, de 8 heures à 12 heures 30 min et de 14 heures à 17 heures 30 min et/ou sur le site web : Non requis.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 19 Août 2024. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'Agence Nationale d'Équipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la CCIB, Tél : 52 67 67 67, 01 BP 4581 Cotonou. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale ou aérienne. Ce dossier peut être téléchargé obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche<sup>2</sup> de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques et un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Équipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la CCIB au plus tard le 12/09/2024 à 10 heures. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Équipement et du Patrimoine Immobilier de la Justice sis à la Haie Vive en face du Centre d'Arbitrage, de Médiation et de Conciliation de la CCIB, Tél : 52 67 67 67, 01 BP 4581 Cotonou le 12/09/2024 à 10 heures 30 minutes

<sup>2</sup> Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : [www.armp.bj](http://www.armp.bj)

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.
15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

**La Personne Responsable des Marchés Publics,**



**Le Responsable**  
**Vivien M. AMOUZOU**

## II. MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

*[insérer Nom du Candidat]*

*[insérer Lieu et date]*

**Objet :** Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

**A**

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure déconcentrée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de présélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature à la présélection pour la *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) la note de présentation du cabinet/firme accompagnée de l'organigramme ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences du cabinet/firme *[copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)]<sup>1</sup> ;*
- 5) la liste du personnel professionnel à affecter à la mission appuyée de la copie simple des diplômes etc.<sup>2</sup> ;

Veillez agréer, Monsieur le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

*(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)*

<sup>1</sup> Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence, preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement

<sup>2</sup> Les exigences des points 4 et 5 ne sont pas applicables pour la constitution des bases de données des demandes de cotation



Rubrique

## *Procès Verbal d'ouverture*



REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice- Travail

\*\*\*\*\*

MINISTERE DE L'ENERGIE

\*\*\*\*\*

AGENCE DE CONTROLE DES INSTALLATIONS  
ELECTRIQUES INTERIEURES (CONTRELEC)

**OBJET :** Acquisition et réalisation de travaux d'installations de Systèmes de sécurité incendie électrique et d'équipements de protection contre les décharges atmosphériques (foudre) dans 10 bâtiments administratifs (02 lots).

PROCES VERBAL DE LA SEANCE  
PUBLIQUE D'OUVERTURE DES OFFRES

AAO N° 011-AON/2024/MEEM/CONTRELEC/DNCMP/PRMP/SP-PRMP du 28/06/2024  
& addendum n°1 du 06/08/2024

**Autorité Contractante :** Agence de Contrôle des Installations Electriques Intérieures (CONTRELEC)

**Projet :** Projet de Sécurisation Electriques des Bâtiments Administratifs (PSEBA)

**Financement :** Budget National  
Gestion 2024

**Imputation Budgétaire :** 6413 (PSEBA)

**Référence PTA :** 2.3.1.1.13.5 & 2.3.1.1.13.6 (PSEBA)

**Référence PPM:** T\_C-PSEBA\_91195

**Délai d'exécution :** Trois (03) mois au minimum et quatre (04) mois au maximum.

AOUT 2024

# PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

**Objet :** DAO N°T\_C-PSEBA\_91195 relative à l'acquisition et réalisation de travaux d'installations de Systèmes de sécurité incendie électrique et d'équipements de protection contre les décharges atmosphériques (foudre) dans 10 bâtiments administratifs (02 lots).

**Mode de passation :** Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

L'an deux mil vingt-quatre et le mardi 13 août à 09 heures 30 minutes, s'est réunie, dans la salle de réunion de CONTRELEC- lot N°145 maison LALA, quartier Akpakpa Sodjatimé sur la voie pavée généralement appelée ELECTRO BOKO et FILS ; BP 8300, 2<sup>ème</sup> étage du bâtiment, bureau 201, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) créée par note de service N°2024/141/MEEM/DG-CONTRELEC/PRMP/Ass-PRMP/SA du 08 août 2024, pour procéder à l'ouverture des plis relatifs au dossier cité en objet. Les travaux sont entièrement financés sur les ressources du budget national dans le cadre du Projet de Sécurisation Electrique des Bâtiments Administratifs (PSEBA) et seront réalisés dans un délai compris entre trois (03) et quatre (04) mois.

Le dossier d'appel d'offres a fait d'une publication sur le SIGMAP le 1<sup>er</sup> juillet 2024, dans les parutions N°381 et N°6871 en date du 1<sup>er</sup> juillet 2024, respectivement du journal des marchés publics et du quotidien LA NATION. La date limite de remise des offres était fixée au mardi 23 juillet 2024 à 09 heures. Cette date a été reportée par lettre N°555/2024/MEEM/CONTRELEC/PRMP/Ass-PRMP/S-PRMP du 19/07/2024 et repoussée au mardi 13 août 2024 par addendum N°1 pris le 06 août 2024, notifié à tous les candidats et publié le 08 août 2024 dans le journal des marchés publics (N°392) et le quotidien LA NATION (N°8550).

Le dossier d'appel d'offres a été validé par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics le 12 juin 2024 suivant l'avis N°423/DNCMP/CEA/DCMP-MDGL/2024.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service sus-citée, les personnes dont les noms suivent:

- **Président :** AGOSSOU Adolphe, PRMP ;
- **Rapporteur :** GUEDEGBE Marius, Spécialiste en passation des marchés publics ;
- **Membres :**

N°	ADMINISTRATION	NOM & PRENOMS	Qualité	Observations
1.	CONTRELEC	ADANDE Eunice	Représentant la DAGES, Membre	Avec voix délibérative
2.	CONTRELEC	YEHOUESSI Florence	Représentant la DF, Membre	Avec voix délibérative
3.	CONTRELEC	AKPACA Donas	Représentant le Coordonnateur PSEBA, Membre	Avec voix délibérative

En outre, les personnes dont les noms suivent ont également assisté à la séance d'ouverture sur demande de la PRMP :

- IDRISOU Bachiratou, Secrétaire de la PRMP ;
- HIDOSSI Eustache, Membre du Secrétariat PRMP ;
- SAÏZONOU Brice, Membre du Secrétariat PRMP ;

La Cellule de Contrôle des Marchés Publics de CONTRELEC a également été représentée à la séance d'ouverture des plis par DEGBOGBAHOUN Armel.

Les travaux sont répartis en deux (02) lots comme suit :

- **Lot 1 :** Acquisition et réalisation de travaux d'installations de Systèmes de sécurité incendie électrique dans 10 bâtiments administratifs ;

- **Lot 2 :** Acquisition et réalisation des travaux d'installation d'équipements de protection contre les décharges atmosphériques (foudre) dans 10 bâtiments administratifs.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, sur les trente-six (36) ayant retiré le dossier d'appel d'offres, cinq (05) ont déposé leurs offres pour les deux (02) lots, dont une offre déposée hors délai. Il s'agit de l'offre de l'Entreprise « ALAN SOLUTIONS », déposée à 09h 01mn.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

- **Lot 1 :**

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
S1	FENOU IMPACT	13/08/2024 08 h 28 mn	DONOUVOSSI Perry 96 31 27 06	BENIN	A assisté à l'ouverture avec mandat
S2	QUALITY CORPORATE	13/08/2024 08 h 35 mn	EDA François 96 86 94 01	BENIN	A assisté à l'ouverture en observateur (sans mandat)
S3	UNIR INTERNATIONAL	13/08/2024 08 h 52 mn	GOUTON Rébecca 63 92 30 78	BENIN	A assisté à l'ouverture avec mandat
S4	SIANA SARL	13/08/2024 08 h 58 mn	ADJIHOUNDA Aubin 58 88 99 78	BENIN	A assisté à l'ouverture en observateur (sans mandat)
S5	ALAN SOLUTIONS	13/08/2024 09 h 01 mn	DAGBA Comlan	BENIN	Offre déposée hors délai.

- **Lot 2 :**

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
S1	FENOU IMPACT	13/08/2024 08 h 28 mn	DONOUVOSSI Perry 96 31 27 06	BENIN	

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

### Examen de la recevabilité des plis

#### Tableau de recevabilité des plis

- **Lot 1**

N°	Soumissionnaires	S1	S2	S3	S4	S5
		FENOU IMPACT	QUALITY CORPORATE	UNIR INTERNATIONAL	SIANA SARL	ALAN SOLUTIONS
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	NON
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAO <sup>3</sup>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

<sup>1</sup> DAGBA Comlan qui a déposé l'offre n'a pas attendu pour la séance d'ouverture. Il n'avait non plus signé le registre de dépôt des offres. C'est plutôt KOHOUNME G. Ghislain, mandaté par la Directrice de l'Entreprise, EKE E. Sylvana E., pour retirer l'offre qui a signé le registre pour ordre.

<sup>2</sup> Le retrait du DAO doit être fait au Secrétariat de la PRMP contre la fiche de retrait sur présentation du candidat ou à sa demande par mail à condition qu'il remplisse la fiche de retrait.

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	S1	S2	S3	S4	S5
		FENOU IMPACT	QUALITY CORPORATE	UNIR INTERNATIO NAL	SIANA SARL	ALAN SOLUTIONS
<b>Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté</b> (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)		<b>Accepté</b>	<b>Accepté</b>	<b>Accepté</b>	<b>Accepté</b>	<b>Rejeté</b>

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli.

**Motifs de rejet :**

➤ **Lot 2**

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	S1
		FENOU IMPACT
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAO <sup>3</sup>	OUI
<b>Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté</b> (le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)		<b>Accepté</b>

NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli.

**Motifs de rejet :**

Pour « **ALAN SOLUTIONS** » : Le soumissionnaire a déposé son offre à 09h 01 min alors que l'heure limite de dépôt des offres est fixée à 09heures 00 minute. Conformément aux dispositions du point 9 de l'avis d'appel d'offres<sup>4</sup>.

**Ouverture des plis**

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

<sup>3</sup> Le retrait du DAO doit être fait au Secrétariat de la PRMP contre la fiche de retrait sur présentation du candidat ou à sa demande par mail à condition qu'il remplisse la fiche de retrait.

<sup>4</sup> « ... Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés ».

*Handwritten signatures and initials:*  
M. Z. Z.  
8/8/24  
9/6





➤ Lot 2

N°	Soumissionnaires/Heures de dépôt Eléments à vérifier	S1
		FENOU IMPACT 08h 28mn
1.	Enveloppe extérieure avec mention requise	F
2.	Enveloppe intérieure avec mention requise	F
3.	Nombre de copies physiques de l'offre	02
4.	Présence de clé USB	F
5.	Présence de l'offre scannée (PDF) sur clé USB	F
6.	Registre de commerce	F
7.	Type d'entreprise (EA/EN)	EN
8.	Lettre de soumission	F
9.	Détail quantitatif et estimatif (DQE)	F
10.	Bordereau des prix unitaires (BPU)	F
11.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F
12.	Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre	F
13.	Engagement du soumissionnaire	F
14.	Accord ou promesse d'accord de groupement	SO
15.	Sous-détail des prix	F
16.	Etats financiers 2021	NA
	Etats financiers 2022	F
	Etats financiers 2023	F
17.	Montant HT de la soumission (FCFA)	133 838 000
18.	Montant TTC de la soumission (FCFA)	157 928 840
19.	Bilan d'ouverture	F
20.	Attestation de capacité financière	F
21.	Référence technique (pour EA)	NA
22.	Attestation d'assurance de risques professionnels (pour EN)	F
23.	Liste du personnel	F
24.	Liste du matériel	F
25.	Programme de mobilisation et de construction	F
26.	Calendrier/planning de construction	F
27.	Calendrier/planning de mobilisation du personnel	F
28.	Calendrier/planning de mobilisation du matériel	F
29.	Méthodes d'exécution ou de réalisation	F
30.	Organisation des travaux sur site	F
31.	Spécifications techniques des travaux	F
32.	Fiches techniques	F
33.	Preuve d'existence de logiciel de télégestion	F
34.	Attestation de garantie	F
35.	Certificat de produit AENOR	F
36.	Certificat de courant supporté	F
37.	Certificat de temps d'avance	F
38.	Certificat de fonctionnement	F
39.	Certificat de rayon de protection	F
40.	Certificat ATEX	F

*Handwritten signatures and initials in blue ink, including 'B/B' and other illegible marks.*

41.	Certificat de conformité à la norme ISO 9001	F
42.	Certificat de conformité à la norme R&CTTE	F
43.	Certificat de conformité aux norme de comptabilité	F
44.	Certificat d'essais	F
45.	Certificat de conformité à la norme UNE-EN 62305	F
46.	Autorisation du fabricant	F
47.	Plan de charge	F
48.	Rabais conditionnel	NEANT
49.	Rabais inconditionnel	NEANT
50.	Délai de réalisation proposé (mois)	03
51.	Attestation de visite de site	NF
52.	Observations	NEANT

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- Observations des soumissionnaires : Néant
- Observations des membres de la COE : Néant
- Observations des membres de l'organe de contrôle : Néant

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 12 heures 20 minutes.

Fait à Cotonou le 13 août 2024

Ont signé

Le Président



AGOSSOU Adolphe  
PRMP

Le Rapporteur



GUEDEGBE Marius  
SPM



AKPACA Donas  
Rpt/DOP & C-PSEBA



YEHOUESSI Florence  
Rpt/DF



ADANDE Eunice  
Rpt/DAGES



HIDOSI Eustache C.  
Collaborateur/PRMP



IDRISOU Bachiraton  
Secrétaire/PRMP



SAÏZONOU Brice  
Collaborateur/PRMP



DEGBOGBAHOUN Armel  
Rpt/CCMP





**AGENCE DE CONTROLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES INTERIEURES (CONTRELEC)**

*Acquisition et réalisation de travaux d'installations de Systèmes de sécurité incendie électrique et d'équipements de protection contre les décharges atmosphériques (foudre) dans 10 bâtiments administratifs (02 lots)*

Référence du dossier : T\_C-PSEBA\_91195

DAO N°011-AON/2024/MEEM/CONTRELEC/DNCMP/PRMP/SP-PRMP du 28/06/2024 publiée le même jour, prorogé par Addendum N°1 du 06/08/2024

Heure d'ouverture : 09h30

Tableau de recevabilité des plis

➤ Lot 1

N°	Eléments à vérifier	S1 FENOU IMPACT	S2 QUALITY CORPORATE	S3 UNIR INTERNATIONAL	S4 SIANA SARL	S5 ALAN SOLUTIONS
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
2.	Respect du caractère anonyme des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3.	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
4.	Respect de la condition de retrait du DAC (retrait au SPPRMP contre décharge, fourniture de numéro de téléphone et adresse E.mail fonctionnels)	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (La non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Rejeté

*Jt*

*1*

*Sae*

*9/6*

*CPA*

*8*

*6*

*5*

*15*



**AGENCE DE CONTROLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES INTERIEURES (CONTRELEC)**



**Acquisition et réalisation de travaux d'installations de Systèmes de sécurité incendie électrique et d'équipements de protection contre les décharges atmosphériques (foudre) dans 10 bâtiments administratifs (02 lots)**

Référence du dossier : T\_C-PSEBA\_91195

AAO N°011-AON/2024/MEEM/CONTRELEC/DNC/MP/PRMP/SP-PRMP du 28/06/2024 publiée le même jour, prorogé par Addendum N°1 du 06/08/2024

Heure d'ouverture : 09h30

Tableau de recevabilité des plis

➤ Lot 2

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		SI	FENOU IMPACT
5.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	oui	
6.	Respect du caractère anonyme des plis	oui	
7.	Respect de l'intégrité des plis	oui	
8.	Respect de la condition de retrait du DAC (retrait au SPPRMP contre décharge, fourniture de numéro de téléphone et adresse E-mail fonctionnels)	oui	
Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté (La non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet des plis)		Accepté	

CB
B
B
%

DON VOUSI Poux  
 SI FENOU IMPACT





MINISTRE DE L'ENERGIE DE L'EAU ET DES MINES



**AGENCE DE CONTROLE DES INSTALLATIONS ELECTRIQUES INTERIEURES  
(CONTRELEC)**

**Acquisition et réalisation de travaux d'installations de Systèmes de sécurité incendie électrique et d'équipements de protection contre les décharges atmosphériques (foudre) dans 10 bâtiments administratifs (02 lots)**

Référence du dossier : T\_C-PSEBA\_91195


AAO N°011-AON/2024/MEEM/CONTRELEC/DNCMP/PRMP/ SP-PRMP du 28/06/2024 publié le même jour, prorogé par Addendum N°1 du 06/08/2024 Heure d'ouverture : 09h30

**FICHE DE VERIFICATION DE LA PRESENCE DES PIECES**

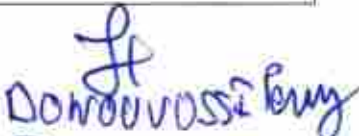
➤ Lot 2

N°	Soumissionnaires/Heures de dépôt Eléments à vérifier	SI
		FENOU IMPACT
1.	Enveloppe extérieure avec mention requise	F
2.	Enveloppe intérieure avec mention requise	F
3.	Nombre de copies physiques de l'offre	02 F
4.	Présence de clé USB	F
5.	Présence de l'offre scannée (PDF) sur clé USB	F
6.	Registre de commerce	F
7.	Type d'entreprise (EA/RN)	F
8.	Lettre de soumission	F
9.	Détail quantitatif et estimatif (DQE)	F
10.	Bordereau des prix unitaires (BPU)	F
11.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F
12.	Confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre	F
13.	Engagement du soumissionnaire	F
14.	Accord ou promesse d'accord de groupement	S
15.	Sous-détail des prix	F
16.	Etats financiers 2021	N
	Etats financiers 2022	A
	Etats financiers 2023	F
17.	Montant HT de la soumission (FCFA)	133.938.000
18.	Montant TTC de la soumission (FCFA)	157.928.840
19.	Bilan d'ouverture	F
20.	Attestation de capacité financière	F
21.	Référence technique (pour EA)	N
22.	Attestation d'assurance de risques professionnels (pour EN)	A
23.	Description technique des équipements datée et signée par le soumissionnaire	F
24.	Liste du personnel affecté à l'exécution du marché datée et signée	N
25.	Liste du matériel à mobiliser pour l'exécution du marché datée et signée	A
26.	Liste du personnel	F
27.	Liste du matériel	F
28.	Programme de mobilisation et de construction	F
29.	Calendrier/planning de construction	F
30.	Calendrier/planning de mobilisation du personnel	F
31.	Calendrier/planning de mobilisation du matériel	F
32.	Méthodes d'exécution ou de réalisation	F
33.	Organisation des travaux sur site	F

34.	Spécifications techniques des travaux	
35.	Fiches techniques	
36.	Preuve d'existence de logiciel de télégestion	
37.	Attestation de garantie	
38.	Certificat de produit AENOR	
39.	Certificat de courant supporté	
40.	Certificat de temps d'avance	
41.	Certificat de fonctionnement	
42.	Certificat de rayon de protection	
43.	Certificat ATEN	
44.	Certificat de conformité à la norme ISO 9001	
45.	Certificat de conformité à la norme R&TTE	
46.	Certificat de conformité aux norme de comptabilité	
47.	Certificat d'essais	
48.	Certificat de conformité à la norme UNE-EN 62305	
49.	Autorisation du fabricant	
50.	Plan de charge	
51.	Rabais conditionnel	Neant
52.	Rabais incondiionnel	Neant
53.	Délai de réalisation proposé (mois)	03 mois
54.	Attestation de visite de site	NF
55.	Observations	—

  
Marius Guede GBE

  
HMOUSSA  
Esotache  
Coll. PRMP  
CONTROLEE

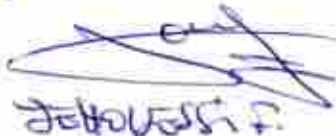
  
FENOUE IMPACT

  
DRISSE  
Bachiratan  
Coll PRMP

  
Amel DEGBOGAHOUN  
Rpt/CCMP

  
BINA  
Rpt/CCMP

  
ZANICE

  
F. ROK

  
Delolphe AGOSSOU  
Rpt/DAGEES

  
D. AKPACHA  
Rpt Couard PSEBA



# UNIR INTERNATIONAL

Electronique - Electricité - Informatique - Télécommunication  
Radiocommunication - Sonorisation et Divers

« Intégrateur de solutions  
courants faibles »

## PROCURATION

Je soussigné **Dona Rodrigue DOTONOU**, Gérant de la société UNIR International, Tél : +229 95 42 43 75, donne procuration à Madame **GOUTON Rebécca Etanelie Mahutondji**, carte CIP N° 20457961587324, pour représenter UNIR International à la séance d'ouverture des offres dans de l'avis d'appel d'offres N°011-AON/2024/MEEM/CONTRELEC/DNCMP/PRMP du 28/06/2024 relatif à : **Acquisition et réalisation de travaux d'installations de systèmes de sécurité incendie électrique dans 10 bâtiments administratifs.**

En foi de quoi, la présente procuration lui est faite pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Cotonou, le 13 août 2024

**Le Gérant**



**Dona Rodrigue DOTONOU**



# FENOU IMPACT Sarl

Efficacité Énergétique - Système d'énergie renouvelable - Achat - vente et installation des matériels électriques  
Travaux de BTP - Commerce Général et Diverses prestations de services.

Cotonou, le 12 Août 2024

## PROCURATION

Je soussignée AHOLOUKPE Mahugnon Florentine née le 24/10/1987 à Cotonou, demeurant à Abomey-Calavi quartier Allégéta agissante en qualité de **Directrice Générale** pour le compte de la **SOCIETE FENOU IMPACT** donne, par la présente procuration à **Monsieur DONOUVOSSI PERRY GABIN SEDJRO** titulaire de la carte d'identité N°201779365 expirant le **05 Septembre 2024** à effet de déposer les offres de l'Acquisition et réalisation des travaux d'installation de Systèmes de Sécurité Incendie électrique dans 10 bâtiments administratifs LOT1 et LOT2 au nom pour le compte de la **SOCIETE FENOU IMPACT**.

Vous trouverez ci-joint la copie de nos pièces d'identité respectives

En foi de quoi je lui délivre cette procuration pour servir et valoir ce que vaut le droit.

VU  
POUR LA CERTIFICATION MATÉRIELLE  
DE LA SIGNATURE DE L'INTERESSE  
APPOSEE CI-DESSOUS

AB CALAVI, LE

12 AOUT 2024



ALKARI MAMA Houdou



**MANDAT**

Nous, Mm Egnon Sylviana E. EKE Directrice de ALAN SOLUTIONS donne mandat et autorise Monsieur Ghislain GBEDANDE KOHOUNME a retiré le dossier de ALAN SOLUTIONS.

Fait à Cotonou, le 13 août 2024



Je soussigné KOHOUNME Ghislain  
représentant de structure Alan Solution reconnus  
avoir retiré le pli de la société déposée le jour  
13/08/24 à 09h 01 minute à contre-let  
Afin de quoi la present de charge est de la Vtre pour  
servir et Valable à que de droit

Fait à Cotonou le  
13/08/24

KOHOUNME  
Ghislain  
67 3274 15





Rubrique

## *Procès verbal d'attribution*

**COMMUNE DE ZAGNANADO**  
**MARCHE DE TRAVAUX**

**PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

*Avis d'appel d'offre ouvert / N°001-AON/ du 02/07/2024*

**Objet :** Réalisation d'ouvrage de franchissement sur l'axe Gbanango-Agonkanmè-Sinsoè (lot1) et d'achèvement des travaux de construction d'un dalot de 2x300x300 sur l'axe BODEDJI AGOJDJI et construction d'un mur de soutènement au pied de l'ouvrage 2x300x300 sur l'axe Agladoho-Zogblagada y compris remblai (lot2).

**Source de financement :** FADeC AGRICULTURE 2016 à 2022 FADeC PISTE 2020 à 2021 et FADeC NON AFFECTE 2021 à 2022.

**Gestion :** 2024

**Imputation budgétaire :** 2246 & 2331

**Accord de prêt :** Néant

Commencé le 05 Août 2024

Achévé le 05 Août 2024

Août 2024

*[Handwritten signatures and initials]*

## Procès-verbal d'attribution provisoire

**Objet :** Dossier d'appel à concurrence n°12G/001 relatif à la Réalisation d'ouvrage de franchissement sur l'axe Gbanango-Agonkanmè-Sinsoé (lot1) et d'achèvement des travaux de construction d'un dalot de 2x300x300 sur l'axe BODEDJI AGOIDI et construction d'un mur de soutènement au pied de l'ouvrage 2x300x300 sur l'axe Agladoho-Zogblagada y compris remblai (lot2).


**Mode de passation :** Appel d'offre ouvert national

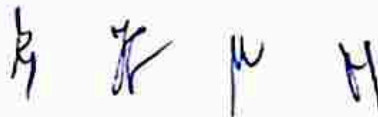
L'an deux mil vingt-quatre, le lundi 05 Août à 15 heures, dans la salle de délibération de la commune de Zagnanado, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service 12G/583/C-ZDO/SE/RAAF/PRMP/SA du 22 juillet 2024, les acteurs suivants :

- Président : KPODOULAN Epiphane
- Rapporteur : HOUNDEFODJI Bruno
- Membres : DOVI Mark Victor, SINAGONRIGUI ISSA Moumouni et De SOUZA Rodrigue.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :




<b>Lot N° 1</b>	<b>Intitulé :</b> Réalisation d'ouvrage de franchissement sur l'axe Gbanango-Agonkanmè-Sinsoé (lot1)
<b>Procédures</b>	
<b>Mode de passation</b>	Appel d'offre ouvert national
<b>Justification</b>	Néant
<b>Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle</b>	N°12G/14/C-ZDO/CCMP-SCCMP du 17 juin 2024
<b>Soumissionnaire(s) [soumissionnaires en lice]</b>	
- OMNIUM CORPORATE	
	



<b>Soumissionnaires écartés</b>	
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs</b>
SOKEMI ET FILS	Non-conformité technique (le soumissionnaire n'a pas proposé le matériel véhicule de liaison dans sa liste de matériel tel que spécifié le dossier d'appel à concurrence. Par ailleurs, il n'a ni signé, ni cacheté encore moins datée le cahier des clauses techniques contenu dans son offre)
ALNAHDJI	Erreur de calcul ayant entraîné une variation de plus de 10% du montant de l'offre lu publiquement à l'ouverture.
MAIU ATON DO BOU	Erreur de calcul ayant entraîné une variation de plus de 10% du montant de l'offre lu publiquement à l'ouverture.
<b>Attributaire</b>	
Nom	OMNIUM CORPORATE
Montant proposé	87 525 320 TTC
Montant évalué (corrigé)	95 227 180 TTC
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>	
Objet du marché	Réalisation d'ouvrage de franchissement sur l'axe Gbanango-Agonkanmè-Sinsoè (lot1) et d'achèvement des travaux de construction d'un dalot de 2x300x300 sur l'axe BODEDJI AGOIJDI et construction d'un mur de soutènement au pied de l'ouvrage 2x300x300 sur l'axe Agladoho-Zogblagada y compris remblai (lot2).
Prix	95 227 180 TTC
Délai d'exécution	06 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non applicable
Variante pris en compte (cas échéant)	Non applicable
Autres	Néant

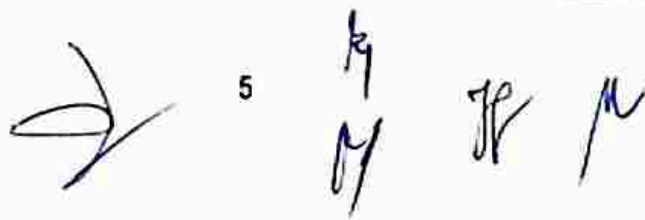
4

**Lot2** : Achèvement des travaux de construction d'un dalot de 2x300x300 sur l'axe BODEDJI AGOIDJI et construction d'un mur de soutènement au pied de l'ouvrage 2x300x300 sur l'axe Agladoho-Zogblagada y compris remblai (lot2).

<b>Lot N° 2</b>	<b>Intitulé</b> : Achèvement des travaux de construction d'un dalot de 2x300x300 sur l'axe BODEDJI AGOIDJI et construction d'un mur de soutènement au pied de l'ouvrage 2x300x300 sur l'axe Agladoho-Zogblagada y compris remblai (lot2).
<b>Procédures</b>	
<b>Mode de passation</b>	Appel d'offre ouvert national
<b>Justification</b>	Néant
<b>Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle</b>	N°12G/14/C-ZDO/CCMP-SCCMP du 17 juin 2024
<b>Soumissionnaire(s) en lice</b>	
SCHALLUM	
<b>Soumissionnaires écartés</b>	
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs</b>
TINTCHEKPO SARL	Non-recevabilité de l'offre (le délai échu pour l'expiration de la déclaration de garantie de TINTCHEKPO SARI est de 28 jours suivant l'expiration du délai de validité de son offre contrairement au modèle type de la déclaration de la garantie qui évoque 30 jours suivant l'expiration de la garantie d'offre. Par ailleurs, la référence juridique mentionnée au point C de sa déclaration de garantie est erronée)
OMNIUM CORPORATE	Non-conformité technique de l'offre (le programme de mobilisation et de construction et la méthode d'exécution ou de réalisation proposées par le soumissionnaire OMNIUM CORPORATE ne sont pas conformes. Le programme de mobilisation et de construction est très peu détaillé et ne permet pas d'établir sa conformité, sa cohérence et sa pertinence avec la méthode d'exécution ou de réalisation proposée)

5



FRAGILU	Non-recevabilité de l'offre (la lettre de soumission fourni par le soumissionnaire FRAGILU n'est pas valide)
MAIU ATON DO BOU	Non-conformité technique (le programme de mobilisation et de construction et le calendrier de construction ne sont pas conformes. En effet, les titres du programme de mobilisation et de construction et du calendrier de construction ainsi que les différents corps d'états de ces documents proposes par le soumissionnaire ne sont pas conformes a ceux du dossier d'appel d'offre pour ce qui est du lot2).
<b>Attributaire</b>	
Nom	SCHALLUM
Montant proposé	59 500 038 TTC
Montant évalué (corrigé)	64 219 835 TTC
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>	
Objet du marché	Réalisation d'ouvrage de franchissement sur l'axe Gbanango-Agonkanmè-Sinsocé (lot1) et d'achèvement des travaux de construction d'un dalot de 2x300x300 sur l'axe BODEDJI AGOIJJI et construction d'un mur de soutènement au pied de l'ouvrage 2x300x300 sur l'axe Agladoho-Zogblagada y compris remblai (lot2).
Prix	64 219 835 TTC
Délai d'exécution	06 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Non applicable
Variante pris en compte (cas échéant)	Non applicable
Autres	Néant

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :



6



Désignation des lots	Attributaire	Montant
Lot1 : Réalisation d'ouvrage de franchissement sur l'axe Gbanango-Agonkanné-Sinsoé (lot1).	OMNIUM CORPORATE	95 227 180 TTC
Lot2: Achèvement des travaux de construction d'un dalot de 2x300x300 sur l'axe BODEDJI AGOIDJI et construction d'un mur de soutènement au pied de l'ouvrage 2x300x300 sur l'axe Agladoho-Zogblagada y compris remblai.	SCHALLUM	64 219 835 TTC

Le Président a clôturé la séance à 17heures 05 minutes précises.

Fait à Zagnanado le 05 août 2024

Le Président



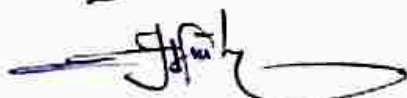
Epiphane KPODOULAN

Le Rapporteur



Les membres

Le RDLP

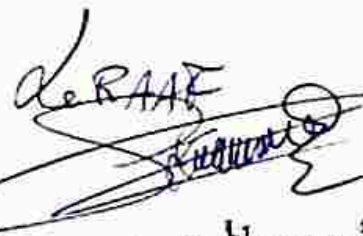


DE SOUZA RODRIGUE

Le RST



DOVI Mark Victor



SINAGORIGUI

CENTRE DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ET SOCIALES D'ABOMEY-CALAVI  
(COUS-AC)

## MARCHE DE SERVICES

### PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

*Avis d'appel d'offre ouvert / Avis d'Appel public à candidature de marché N°  
363\_ / du 02 / 07 /2024\_*

**Objet :** *Surveillance et gardiennage des blocs administratifs, des résidences universitaires et autres sites du COUS-AC*

**Source de financement :** *Budget Autonome*

**Gestion :** *2024*

**Imputation budgétaire :** *63273/63274*

**Accord de prêt :** *Non Applicable*

**Commencé le** *26/07/2024/*

**Achevé le** *26/07/2024*

*Juillet 2024*



## Procès-verbal d'attribution provisoire

**Objet :** Dossier d'appel à concurrence n° F\_SMMA\_86071 relatif à la surveillance et gardiennage des blocs administratifs, des résidences universitaires et autres sites du COUS-AC.

**Mode de passation :** DAO

L'an deux mille vingt-quatre et le vendredi vingt-six juillet à seize heures, dans la salle de réunion du Centre des Œuvres Universitaires et Sociale d'Abomey-Calavi (COUS-AC), la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service/décision [insérer la référence] :

- Président : AYIKPE Carlos Yao
- Rapporteur : TOUCOUROU Razack
- Membres : AHLINVI Bertille

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot N°1	Intitulé : Surveillance et gardiennage des blocs administratifs de la direction, de l'ENEAM et autres sites du COUS-AC
<b>Procédures</b>	
Mode de passation	DAO
Justification	(si requise)
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°49-2024/MESRS/COUS-AC/CCMP du 26/06/2024
<b>Soumissionnaire(s)</b>	
- ABC SARL - BENIN ESCO CENTER - IDEAL EXPERT SECURITE - SISTERN SECURITE	
<b>Soumissionnaires écartés</b>	
Soumissionnaires	Motifs
ABC	L'offre du soumissionnaire n'a pas résisté à la concurrence de celle de IDEAL EXPERT SECURITE

BENIN ESCO CENTER	L'offre du soumissionnaire n'a pas résisté à la concurrence de celle de IDEAL EXPERT SECURITE	
SISTERN SECURITE	L'offre du soumissionnaire n'a pas résisté à la concurrence de celle de IDEAL EXPERT SECURITE	
<b>Attributaire</b>		
Nom	IDEAL EXPERT SECURITE	
Montant proposé	36 511 200	
Montant évalué (corrigé)	36 511 200	
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>		
Objet du marché	Surveillance et gardiennage des blocs administratifs de la direction, de l'ENEAM et autres sites du COUS-AC	
Prix	36 511 200	
Délai d'exécution	12 mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-	
Variante pris en compte (cas échéant)	-	
Autres	-	

Lot N°2	Intitulé : Surveillance et gardiennage des résidences universitaires et autres sites du COUS-AC	
<b>Procédures</b>		
Mode de passation	DAO	
Justification	(si requise)	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	N°49-2024/MESRS/COUS-AC/CCMP du 26/06/2024	
<b>Soumissionnaire(s)</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- SOCIETE BENIN ENTRETIEN SARL</li> <li>- BENIN ESCO CENTER</li> <li>- UNITED SECURITY SERVICES (USS) BENIN</li> <li>- SISTERN SECURITE</li> </ul>		
<b>Soumissionnaires écartés</b>		
Soumissionnaires	Motifs	

SOCIETE BENIN ENTRETIEN SARL	L'offre du soumissionnaire n'a pas résisté à la concurrence de celle de SISTERN SECURITE
BENIN ESCO CENTER	L'offre du soumissionnaire n'a pas résisté à la concurrence de celle de SISTERN SECURITE
UNITED SECURITY SERVICES (USS) BENIN	Le soumissionnaire a fourni un agrément qui expire dans moins d'un an.
<b>Attributaire</b>	
Nom	SISTERN SECURITE
Montant proposé	35 280 000
Montant évalué (corrigé)	35 280 000
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>	
Objet du marché	<b>Lot 2:</b> Surveillance et gardiennage des résidences universitaires et autres sites du COUS-AC
Prix	35 280 000
Délai d'exécution	12 mois
Part de sous-traitance (le cas échéant)	-
Variante pris en compte (cas échéant)	-
Autres	-

Au regard des informations inscrites dans le(s) tableau(x) ci-dessus, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des lots	Attributaire	Montant
<b>Lot 1:</b> Surveillance et gardiennage des blocs administratifs de la direction, de l'ENEAM et autres sites du COUS-AC	IDEAL EXPERT SECURITE	36 511 200 HT
<b>Lot 2:</b> Surveillance et gardiennage des résidences universitaires et autres sites du COUS-AC	SISTERN SECURITE	35 280 000 HT

TOTAL : 71 791 200 FCFA

Le Président a clôturé la séance à 18 heures.

Fait à Cotonou, le 26 juillet 2024

Le Président



AYIKPE Carlos Y.

Le Rapporteur



TOUCOUROU Razack

Membre



AHLINVI Bertille